

Le dictionnaire (2) :

V3

Lire un article de dictionnaire



Dans un dictionnaire, les définitions des mots que l'on recherche sont insérées dans des articles. Le mot que l'on recherche est également appelé « entrée »
Ces articles donnent différentes informations :

- L'orthographe de ce mot
- Sa nature, sa classe grammaticale (sous forme d'abréviation), son genre (masculin ou féminin)
- Les différents sens du mot recherché
- Des phrases exemple (souvent écrites en *italique*) où on trouve le mot cherché
- Des mots contraires, synonymes, des homonymes, et, selon le dictionnaire, des mots de la même famille.

Nature, classe grammaticale

Mot recherché ou « entrée »

CONTE [k t] n.m. -v.1130 ; de *conter*
1. vx Récit de faits réels. Histoire. **2.** (v. 1200) Court récit de faits, d'aventures imaginaires, destinés à distraire. → **fiction.** *Contes populaires. Contes et légendes germaniques. Les contes de Perrault, de Grimm, d'Andersen.* - LOC. conte de fées : récit merveilleux où interviennent les fées. **3.** (1538) vx ou littér. Histoire invraisemblable et mensongère. → **chanson, fable, sonnette.** « ce sont là des contes à dormir debout » (Mol.) HOM. Compte, comte.

Les différents sens du mot recherché.

L'article de dictionnaire comprend différentes abréviations, dont il est nécessaire de connaître le sens :

- n.f. → nom féminin
- n.m. → nom masculin
- v. → verbe
- adj. → adjectif
- adv. → adverbe
- art. → article
- syn. → synonyme
- contr. → contraire
- hom. → Homonyme

Attention !!! Dans un dictionnaire, les verbes sont toujours à l'infinitif.